

Quai François Truffaut – 78180 Montigny-le-Bretonneux – 07 68 23 14 20 – amvsqy@gmail.com

## Visite de la MAP au fort de Saint-Cyr Jeudi 14 février 2019 à 15 heures

Nous vous proposons une visite guidée de la MAP (Archives des monuments historiques et patrimoine photographique de l'État) au fort de Saint-Cyr dont les bâtiments sont actuellement affectés au stockage et à la conservation des films cinématographiques et de négatifs photographiques.

### Bref historique du fort de Saint-Cyr

Après les désastres militaires de la guerre de 1870 et le siège de Paris, il est décidé de renforcer le système de défense de la capitale. Pour mieux faire face à une éventuelle offensive ennemie des forts, des batteries et des redoutes sont édifiés dans toute la campagne alentour. C'est le fameux système « Séré de Rivières » qui doit son nom (non officiel) à son concepteur et promoteur, le général Raymond Adolphe Séré de Rivières.

La construction du fort de Saint-Cyr, implanté sur la commune de Bois d'Arcy sur une superficie de 22 ha, est confirmée par la loi du 27 mars 1874 et les premiers travaux commencent en 1875. L'armée s'y installe en juin 1879. Il est renforcé de part et d'autre par la batterie de Bois-d'Arcy, par celle du camp de Satory et par la redoute de Bouviers. Ce fort, élément clef de tout un système de défense du sud-ouest du plateau, continue de jouer le rôle de première défense de la capitale durant la première guerre mondiale. Après la guerre, tout en servant de dépôt pour les explosifs et les munitions, le fort devient le centre d'instruction des météorologistes militaires. Pas moins de 10 000 recrues - dont Raymond Aron, Jean-Paul Sartre et Willy Ronis - y sont formées jusqu'en 1939. L'exode de juin 1940 entraîne la dispersion des services ; les Allemands occupent les lieux jusqu'en août 1944. En 1946, l'armée met ses locaux à disposition d'une école civile de la météorologie tout en gardant une antenne d'instruction technique pour les militaires. À la suite de modifications de limites territoriales, **le fort ne fait plus partie de Bois d'Arcy mais de Montigny-le-Bretonneux.**

Le fort de Saint-Cyr est rattaché au domaine civil public en 1971. En 1982, la direction de l'administration générale entreprend les démarches nécessaires pour obtenir l'affectation du fort de Saint-Cyr au ministère chargé des Affaires culturelles. Son classement au titre des Monuments historiques date de 1992.

Inscription auprès de l'association par mail : [amvsqy@gmail.com](mailto:amvsqy@gmail.com)

**Durée** : 2 heures environ.

**Tarif** : gratuit pour les adhérents et membres associés, 5 € pour les non-adhérents. Groupe limité à 25 personnes.

**Date limite d'inscription** : 8 février 2019.

**Important** : pour des raisons de sécurité, nous devons obligatoirement fournir la liste des participants quelques jours avant la visite ainsi que les numéros de matricule des voitures. Il serait souhaitable de faire du covoiturage pour limiter le nombre d'accès dans le parking intérieur du fort. Merci aux personnes qui proposeront ce service, un lieu de RV sera déterminé ultérieurement.

---

### BULLETIN D'INSCRIPTION À COMPLÉTER ET À RENVOYER PAR MAIL Avant le 8 février 2019

Nom : Prénom : Nombre de personnes :

Adhérent (\*) : Membre associé (\*) : Non adhérent (\*) :

Numéro de matricule de votre voiture :

**Gratuit** pour les adhérents et membres associés, **5 € pour les non-adhérents à régler à l'association lors de la visite.**

(\*) cocher